

In der am 25. September 1872 stattgefundenen Zusammenkunft der schweizerischen Irrenärzte in Zürich wurde der Beschluss gefasst, schon im kommenden Jahre zur Ausführung der gleichmässigen Statistik der schweizerischen Anstalten zu schreiten.

Das Ergebniss der eingehendsten Berathung des Inhalts des Fragekartenentwurfes war, dass alle Nummern desselben unverändert angenommen wurden, mit Ausnahme, dass Nr. 7, Stand oder Beruf, ganz weggelassen und Nr. 11, Krankheitsformen, in folgender Weise abgeändert wurde:

Krankheitsformen:

A. Angeborne:

- 1) Idiotismus;
- 2) Kretinismus.

B. Erworbene:

- 1) Seelenstörung ohne Komplikation;
- 2) » mit Komplikation:
  - α. a. primäre Formen,
  - b. sekundäre Formen,
  - c. periodische Formen;
  - β. a. epileptische Seelenstörung,
  - b. paralytische »
  - c. organische »
  - d. hysterische »
  - e. senile »

Anhang wie früher.

Die Fragekarten enthielten demnach folgenden Inhalt:

I. Fragekarten für den Bestand:

- 1) Name.
- 2) Letzter Wohnort.
- 3) Krankheitsformen nach der Abänderung.
- 4) Erste oder wiederholte Aufnahmen  
War Patient genesen oder nur gebessert entlassen?

- 5) Abgang aus der Anstalt:
  - Geheilt.
  - Gebessert.
  - Ungeheilt. Wohin entlassen?
  - Gestorben.

II. Fragekarten für die Aufnahmen:  
Anstalt.

Kanton.

Nummer des Journals:

- 1) Name.
- 2) Heimat.
- 3) Tag und Jahr der Geburt.
- 4) Familienstand.
- 5) Glaubensbekenntniss.
- 6) Datum der Aufnahme in die Anstalt.
- 7) Wie lange war Patient krank vor der Aufnahme?
- 8) Aetiologische Momente.
- 9) Krankheitsformen nach obiger Abänderung.
- 10) Komplikationen der Krankheit.
- 11) Erste oder wiederholte Aufnahme.  
Dauer des freien Intervalles.  
Ist Erblichkeit vorhanden? Andere Ursachen der Recidive.

III. Fragekarten für den Austritt:

Nummer des Journals:

- 1) Name.
- 2) Tag und Jahr der Geburt.
- 4) Datum der Aufnahme in die Anstalt.
- 3) Wie lange war Patient vor der Aufnahme krank?
- 5) Krankheitsformen nach der Abänderung.
- 6) Erste oder wiederholte Aufnahme? Wievielte?  
Ist Erblichkeit vorhanden?
- 7) Abgang aus der Anstalt:
  - Geheilt. Dauer der Erkrankung.
  - Gestorben. Datum des Todes. Todesursache.

## Notices statistiques sur le Canton du Valais.

Par M. Alexandre Michod, secrétaire du bureau de statistique du Canton de Vaud à Lausanne.

Il y a un tiers de siècle, en 1839, le Valais se réveillait de la longue torpeur qui lui était imposée par le régime de 1815, et une constitution nouvelle proclamait l'égalité des droits entre tous les Valaisans et ouvrait une ère de liberté, de progrès de tous genres, qui devait bientôt être entravée par une sanglante réaction.

Gardons-nous de venir réveiller des haines et des animosités, le temps a passé là-dessus et a fait son œuvre, les dissensions ont fini par s'éteindre, fort heureusement, pour un pays déjà si souvent éprouvé par les fléaux de la nature.

Une génération nouvelle a remplacé aujourd'hui les champions de la *vieille* et de la *jeune Suisse*, et malgré

le mouvement rétrograde qui a commencé en 1852, quatre ans après la reconstitution libérale du Valais en 1848, malgré la crise financière qui sévit actuellement dans ce canton, bien des progrès ont eu lieu, qui nous font espérer de meilleurs jours, un avenir plus prospère pour une population intéressante qui a droit à toutes nos sympathies.

L'étude statistique que nous nous proposons de lui consacrer serait incomplète si elle ne prenait pas pour point de départ les appréciations diverses qui ont été faites de ce Canton vers 1840 \*), elles serviront à mesurer les progrès effectués depuis lors et ceux qui restent en-

\*) Ces appréciations paraîtront plus tard, dans le „*Journal de statistique suisse*“, avec la suite de ces études sur le Valais.

core à faire pour arriver à cet état normal dans lequel toutes les forces vives de la nation se manifestent librement, sinon avec une complète harmonie, du moins sans pénibles conflits, état de paix et de progrès qui fait encore défaut à un trop grand nombre de cantons de notre chère Suisse.

### Le territoire.

Nous ne saurions mieux résumer la situation physique et la structure du Valais qu'en reproduisant les lignes suivantes du beau travail de M. le chanoine Rion sur ce Canton.

« Un sillon longitudinal, large et profond, creusé dans la partie culminante des Alpes, de cette ligne de faite, vers laquelle s'élèvent d'une part les plaines de la Suisse, de l'autre, celles de la Lombardie, de ce gigantesque monument des grandes catastrophes, qui ont déterminé le relief actuel du continent européen, voilà le Valais.

« Entouré de diverses chaînes de montagnes qui dominent les pics les plus élevés de l'Europe, séparé des Confédérés par des arêtes, dont l'élévation moyenne a plus de 3000 mètres, de la Savoie et du Piémont par un rempart qui dépasse le précédent de plus de 200 mètres, cette grande vallée n'a qu'une issue naturelle, une seule voie toujours ouverte aux communications avec le dehors, l'étroite gorge creusée entre la dent de Morcles et la dent du Midi, à une profondeur de 2660 mètres au-dessous de ces deux pyramides dont la nature a décoré le portail du *bassin supérieur du Rhône*.

« Placé au centre de l'Europe, dont il est séparé par la haute barrière qui l'enceint, le Valais ne ressemble que trop à une île à bords escarpés, élevée au milieu du monde civilisé.

« La forme d'une longue vallée entourée de cimes glacées, et pourvue d'une seule issue, ainsi que l'espèce d'écluse par laquelle le fleuve s'échappe, se répètent dans chacune des nombreuses vallées latérales que le Valais renferme. Leur intérieur présente les mêmes divisions et subdivisions en embranchement de troisième et quatrième ordre, au point que les diverses parties dont se compose cet ensemble labyrinthique n'ont entr'elles d'autres liaisons que celles que l'on remarque entre les branches du même arbre ou entre les ramifications du système artériel du corps humain \*). »

Le Valais se compose d'une vallée principale, celle du Rhône, de trente autres vallées latérales à la première et d'au moins 200 vallons de troisième et quatrième ordre. Les principales vallées latérales se détachent des Alpes pennines, on cite en première ligne celles de Viège et la Dranse, dont les eaux surpassent parfois en volume celles

\*) Chanoine Rion. Tableau du Valais, discours prononcé à la réunion de la Société helvétique des sciences naturelles à Sion. 8°. Lausanne, chez Alex. Michod. Prix 40 cent.

du Rhône; les trois vallées qui descendent des Alpes bernoises sont peu considérables.

Dans ses limites politiques, les mêmes depuis trois siècles, la république du Valais comprend la vallée supérieure du Rhône et quelque territoire sur le revers méridional du Simplon, plus le district de Monthey, de St-Maurice au Léman, déjà conquis, avec le reste du bas Valais, jusqu'à la Morge près Sion, en 1475. Ce district rétrocedé plus tard aux ducs de Savoie, fut conquis de nouveau en 1536 et réuni définitivement. Le pays Gavot et le Chablais jusqu'à Thonon, occupés en même temps par les Valaisans, furent rendus plus tard à cette maison. Quant à la rive droite du Rhône, qui forme le district vaudois d'Aigle, il fut aussi conquis en 1475, lors des guerres de Bourgogne, et réuni par Berne à son vaste territoire. En 1798 il devint vaudois, comme tout son pays roman.

En résumant et coordonnant les divers calculs faits sur la carte fédérale, publiée sous la direction du général Dufour, tant par le bureau d'état-major, que le bureau topographique et la commission hydrométrique suisse, nous arrivons aux résultats suivants :

La superficie actuelle du Canton de Valais est de 1,457,536 arpents fédéraux de 100 perches carrées (la perche de 100 pieds) ou 227,74 lieues carrées suisses, de 6400 arpents, l'arpent vaut 36 ares, la lieue carrée suisse 23,04 kilomètres carrés, c'est donc une superficie de 5247 kilomètres carrés.

On peut décomposer ce chiffre : *a.* sous le rapport de la nature du territoire, *b.* sous celui de ses dimensions horizontales, et *c.* sous celui de ses dimensions verticales ou étages de végétation, altitudes et températures.

	Kilom. carrés.
<i>a. Superficie totale du canton</i> . . . . .	5247. —
A déduire pour la partie du Léman, afférente au Valais . . . . .	12. 28
Pour les glaciers du bassin du Rhône, partie supérieure :	
Viège . . . . .	302. 25
Rhône et petits affluents	289. 29
	————— 591. 54
— Partie moyenne, de Viège à St-Maurice :	
Dranse . . . . .	153. 62
Rhône et petits affluents	281. 31
	————— 434. 93
Total des glaciers	1038. 75
— Partie inférieure de St-Maurice au Léman . . . . .	10. 80
Total à déduire	————— 1049. 55
	Restant 4197. 45

On manque de données pour évaluer la superficie du terrain occupé par les trois principaux fleuves ou rivières

du canton, disons en passant que le cours du Rhône est de 161,8 kilomètres, celui de la Viège de 36,8 et celui de la Dranse de 37,2.

b. *Superficie des régions horizontales.*

La superficie du bassin du Rhône se répartit comme suit:

	Suisse.	Etranger.
	Kilom. carrés.	
Partie supérieure jusqu'à Viège . . .	1851,3	0,2
Partie moyenne, de Viège à St-Maurice	2878,0	42,5
Partie inférieure, de St-Maurice au Léman . . . . .	585,4	—
Total	5314,7	
A déduire pour la partie inférieure qui appartient au canton de Vaud (district d'Aigle) . . . . .	427,3	
Total net	4887,4	

Il y aurait à ajouter à ce chiffre 360 kilomètres, chiffre probable du petit territoire valaisan situé sur le revers italien du Simplon, pour arriver au total déjà indiqué.

La plaine valaisanne du Rhône, du Rhône au Léman, est évaluée par M. l'ingénieur Raby à 119,14 kilomètres carrés.

Les données nous manquent actuellement pour entrer dans des détails plus précis et plus complets sur les régions horizontales, dont les deux principales sont bien tranchées: celle du Bas-Valais, du lac Léman au torrent de la Morge, sous Sion, et celle du Haut-Valais, qui comprend le reste du pays jusqu'à la Furka.

c. *Superficie des régions verticales.*

Quiconque arrive en Valais distingue au premier coup d'œil quatre régions verticales ou étages dont l'aspect caractérise l'aspect du pays. M. le chanoine Berchthold, qui a fait un travail très-intéressant à ce sujet, est encore un de ces dignes prêtres, tout à la fois patriotes et savants, qui sont l'honneur du clergé valaisan par leurs lumières, comme ceux du St-Bernard par leur dévouement à l'humanité. Nous résumerons ici ses calculs en les modifiant quelque peu d'après M. Rion et d'autres évaluations plus récentes, faites sur la carte fédérale; qui a réduit de plus d'un dixième la superficie qu'on accordait généralement jusqu'ici au Valais.

1. Région des *cultures*, élévation moyenne 1263 mètres au-dessus de la mer, superficie environ 1300 kilom. carrés, moins du quart de celle du canton, dont la moitié seulement est cultivable.

2. Région des *forêts* ou plutôt des conifères. Limite supérieure 2050 mètres en moyenne, superficie 1000 kilomètres carrés.

3. Région des *pâturages*. C'est un gazon dégarni d'arbres, entrecoupée par des ravins profonds et des rochers, elle est limitée à sa partie supérieure par la ligne

des neiges éternelles. Sa moyenne hauteur est de 2760 mètres, sa superficie d'environ 1200 kilom. carrés.

4. Région des neiges éternelles, 1700 kilom. carrés, de glaciers nus et arides, presque le tiers de la superficie du pays.

Essayons maintenant, au moyen de ces données et d'autres encore, sur lesquelles nous reviendrons plus tard, d'évaluer la proportion des diverses natures de terrains et de cultures.

Forêts 12 % <sub>0</sub> , pâturages 8, terrains cultivés 12;	
total . . . . .	32 % <sub>0</sub>
Marais, constructions, routes . . . . .	12
	48 % <sub>0</sub>
Terres incultes, rochers, etc., 32 % <sub>0</sub> , glaciers et eaux 20 % <sub>0</sub> . . . . .	52
	100 % <sub>0</sub>

Le Valais est le plus grand canton de la Suisse, après les Grisons et Berne. Son territoire comprend la 8<sup>e</sup> partie de celui de la Confédération, mais sa population ne forme que la 28<sup>e</sup> partie de celle de la Suisse.

Ses glaciers font la moitié de ceux de la Suisse et prennent la 5<sup>e</sup> partie du sol valaisan. Ils sont au nombre de 130.

Le Rhône, qui reçoit plus de 80 affluents, est navigable seulement 2 lieues en amont de son entrée dans le Léman.

**Population.**

Années.	Habitants.	REMARQUES
		d'après les registres de paroisse.
1765	90,000	<i>Détails sur le recensement de 1816.</i>
		Haut-Valais, 7 dixains . . . . . 26,679
		Bas-Valais, 7 dixains . . . . . 36,230
1802	60,051	
1811	63,533	
1812	63,527	Confédérés . . . . . 1,005
1816	62,909	Etrangers natifs . . . . . 3,695
		» domiciliés temporairement <sup>t</sup> 1,033
1820	64,965	Valaisans . . . . . 57,176
1829	73,271	
1837	76,590	En 1811, le recensement comprend 632 militaires en activité dans les armées, dont un bien petit nombre est rentré en 1816.
1846	81,524	
1850	81,559	Pendant son annexion à l'empire français (1810—1813), le Valais devait lui fournir
1860	90,792	7 à 800 recrues par an.
1870	96,722	

De 1802 à 1816, en 14 ans, augmentation de 2858, ou de 204 par an.

De 1817 à 1837, en 21 ans, augmentation 13,681, ou 651 par an.

De 1837 à 1850, en 13 ans, augmentation 4969, ou 382 par an.

De 1850 à 1860, en 10 ans, augmentation 9233, ou 923 par an.

De 1860 à 1870, en 10 ans, augmentation 5940, ou 593 par an.

### Tableau de l'accroissement de la population des districts.

	1802.	1816.	1837.
Conches . . . . .	....	3,675	4,303
Brigue . . . . .	....	2,910	4,138
Viège . . . . .	....	4,160	5,144
Rarogne . . . . .	....	3,880	4,565
Louèche . . . . .	....	3,010	4,132
<b>Les 5 districts orientaux</b>	<b>17,951</b>	<b>17,635</b>	<b>22,282</b>
Sierre . . . . .	5,790	5,750	6,942
Sion . . . . .	8,180	3,320	3,728
Hérens . . . . .	3,361	6,320	7,341
<b>Les 3 districts du Centre</b>	<b>17,331</b>	<b>15,390</b>	<b>18,011</b>
Conthey . . . . .	....	4,420	5,578
Martigny . . . . .	....	6,200	7,637
Entremont . . . . .	....	8,290	9,303
St-Maurice . . . . .	....	4,660	5,506
Monthey . . . . .	....	6,430	7,619
<b>Les 5 districts occidentaux</b>	<b>23,429</b>	<b>30,000</b>	<b>35,643</b>
<b>Total du Canton</b>	<b>58,711</b>	<b>63,025</b>	<b>75,936</b>
	<b>1850.</b>	<b>1860.</b>	<b>1870.</b>
Conches . . . . .	4,102	4,449	4,409
Brigue . . . . .	4,236	5,190	5,140
Viège . . . . .	5,471	6,277	6,614
Rarogne . . . . .	4,739	5,342	5,439
Louèche . . . . .	4,940	5,365	5,674
<b>Les 5 districts orientaux</b>	<b>23,488</b>	<b>26,623</b>	<b>27,276</b>
Sierre . . . . .	7,335	8,302	9,157
Sion . . . . .	6,287	7,964	9,103
Hérens . . . . .	5,862	6,003	6,267
<b>Les 3 districts du Centre</b>	<b>19,484</b>	<b>22,269</b>	<b>24,527</b>
Conthey . . . . .	6,043	6,786	7,356
Martigny . . . . .	8,617	9,928	10,831
Entremont . . . . .	9,843	9,974	10,040
St-Maurice . . . . .	5,817	6,232	6,694
Monthey . . . . .	8,267	8,980	9,998
<b>Les 5 districts occidentaux</b>	<b>38,587</b>	<b>41,900</b>	<b>44,919</b>
<b>Total du Canton</b>	<b>81,559</b>	<b>90,792</b>	<b>96,722</b>

De très-intéressantes questions se rattachent à la statistique de la population, ainsi les causes de la dépopulation de certaines contrées, celle de l'utilité de l'émigration, de l'influence des nombreuses touristes sur le pays, des courses des maladies et des infirmités qui affligent ses populations, etc., etc.

Nous terminerons ce premier aperçu, cette entrée en matière, par quelques chiffres donnant les principaux résultats du recensement du 1<sup>er</sup> décembre 1870.

*Population de fait* le 10 décembre 1860: 90,456 âmes, le 1<sup>er</sup> décembre 1870: 96,887; accroissement en dix ans: 6431 ou le 7<sup>1</sup>/<sub>10</sub> %, le double proportionnellement que Thurgovie et Tessin.

*Population approximative* (de fait) en 1861: 91,099; en 1862: 91,742; en 1863: 92,385; en 1864: 93,028; en 1865: 93,671; en 1866: 94,314; en 1867: 94,957; en 1868: 95,600; en 1869: 96,243.

*Habitations.* 20,001 ménages demeurent 15,552 maisons qui renferment 56,833 pièces habitables, 170 pièces pour 100 habitants, moitié plus que dans les Grisons et l'Unterwald.

Pour 1000 personnes du sexe masculin il y en a 980 du sexe féminin.

*Cultes.* On compte 95,963 catholiques, 920 protestants et 4 israélites.

*Langues:* sur 1000 ménages 319 parlent allemand, 673 français et 8 italien.

*Population domiciliée* . . . . . 96,216

Personnes en passages *ajoutées* . . . . . 671

96,887

Absents momentanément *déduits* . . . . . 506

Reste pour la population de *fait* 96,381

*Confédérés habitant le Valais:* 2098, dont 513 Bernois, 370 Lucernois, 302 Vaudois, 197 Fribourgeois, 135 Tessinois, 104 Argoviens, 90 Zuricois, etc.

Les *Valaisans domiciliés dans d'autres cantons* sont au nombre de 1704, dont 906 dans le canton de Vaud, 263 dans celui de Genève, 204 dans celui de Fribourg, 70 dans celui de Berne, etc.

*Etrangers à la Suisse domiciliés en Valais:* 3606, dont 1621 Italiens, 1498 Français, 336 Allemands, 72 Austro-Hongrois, etc.

*Infirmes:* 58 aveugles, 477 sourds-muets dont près du tiers dans les districts de Brigue et de Viège, 283 aliénés.